

INFORMATIONS DIVERSES

SERVICE MEDICAL

Une infirmière est présente au collège cinq demi-journées par semaine. Elle assure notamment les visites médicales de tous les élèves de 6èmes. Le médecin scolaire peut être présent dans l'établissement à la demande pour les urgences.

SERVICE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Le Psychologue de l'Education Nationale (PsyEN) est présent tous les jeudis dans l'établissement.

Il est disponible sur rendez-vous pour aborder toutes les questions relatives à l'orientation.

SERVICE SOCIAL

L'assistante sociale du collège est présente les lundis après-midi et les jeudis. Elle reçoit sur rendez-vous les familles et élèves qui souhaitent la rencontrer (prendre contact avec l'agent d'accueil de l'établissement pour fixer un rendez-vous).

Elle instruit aussi les demandes de fonds social collégien, une aide financière mise en place au collège pour aider notamment au paiement des factures liées à la demi-pension, aux voyages et sorties scolaires...

BOURSES DE COLLEGE

Depuis l'année dernière, vous avez la possibilité de demander l'étude automatique du droit à la bourse. Pour cela, vous devez donner votre consentement en complétant le cadre prévu à cet effet sur la fiche de renseignements. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de déposer une demande en ligne ou papier.

Vous aurez toujours la possibilité de saisir vos demandes de bourses en ligne sur l'ENT via le lien collèges-eureliens.fr ou de retirer un dossier papier auprès du secrétariat de direction.

En cas de difficultés, veuillez prendre contact avec le secrétariat du collège au : 02.37.46.57.67, ou par mail à l'adresse : ce.0280024Z@ac-orleans-tours.fr

Pour les élèves demi-pensionnaires au forfait, le montant de la bourse sera déduit de la facture de demi-pension.